



ESI Angers

ESI Rennes

ESI Tours

ESI Nantes Marsauderies ESI Nantes Coulongé

site : <http://www.financespubliques.cgt.fr/351/>

CHS-CT du 07/11/2016

Présents : le Directeur et les responsables d'ESI, l'assistant de prévention (R. Saboureau) et Christine Ellul, le médecin de prévention d'Angers (docteur Autran), l'Inspecteur Santé et Sécurité au travail (D Fréville), les représentants syndicaux (Sandrine Teurtre, Nathalie Azevedo et Laurent Puvost pour la CGT).

Déclarations liminaires : motion intersyndicale concernant l'amiante et le Tripode (voir sur notre site)

Fusion des ESI Nantais :

L'objectif principal de la fusion est rappelé par le Directeur : donner une meilleure lisibilité de nos missions en interne et en externe. Réduire le nombre d'établissements informatiques de la DGFIP permettrait à la direction générale de donner des gages de bonne gestion vis-à-vis de l'extérieur (notamment la Cour des comptes).

Il n'y a aucun gain budgétaire ni en personnel dans l'opération. On se demande dès lors l'intérêt de mobiliser tant d'énergie simplement pour de l'affichage !

Nous nous sommes inquiétés des probables suppressions d'emplois qui en découleront un jour ou l'autre ; le Directeur a répondu qu'il n'embarquera aucun autre thème dans la fusion. Au vu des missions très différentes exercées par les 2 établissements actuels, il y a peu de synergies à attendre, mis à part peut-être sur les fonctions transverses.

Les représentants ont également rappelé que le Comité technique de réseau n'a pas validé cette fusion, contrairement à ce qui est annoncé dans la fiche locale présentée, puisque les organisations syndicales nationales ont toutes quitté la séance ! Concernant le calendrier de mise en œuvre : début novembre, les cadres supérieurs réfléchiront entre eux à un organigramme et aux conditions de vie au travail.

A l'heure actuelle, des fiches techniques sont attendues pour avancer sur certains sujets (Agora, règlements intérieurs). Des consultations ultérieures des représentants syndicaux sont donc prévues.

Campagne de mise à jour du DUERP / PAP :

Comme tous les ans, la campagne de mise à jour du DUERP (Document Unique d'Evaluation des

Risques Professionnels) va commencer début décembre, avec la tenue de groupes de travail.

Cette année, il n'y aura pas de recensement systématique auprès des agents (il n'a lieu qu'une année sur deux).

Nous vous invitons néanmoins à faire remonter par l'intermédiaire de vos représentants en CHS toutes les modifications intervenues cette année concernant les risques professionnels auxquels vous êtes exposés dans l'exercice de vos missions (Ex : risques routiers, ambiances de travail, risques psycho-sociaux, etc.)

Suivi des visites CHS des CID 56, 29 et 72 :

Des actions avaient été recensées, en lien avec les DDFIP locales. Certains problèmes ont été résolus, d'autres sont encore en cours, mais certaines propositions d'amélioration n'ont pas été acceptées par les directions locales (exemple : place de parking au sous-sol près de la porte d'accès pour faciliter les manipulations de matériel à Vannes).

Par ailleurs, la CID 56 de Vannes a déménagé dans un nouveau bureau au 1^{er} étage de la Direction (rue de la Paix) plus grand et plus agréable. Des ateliers de préparation sont restés dans les anciens locaux.

Certains **diagnostics techniques amiante** (DTA) n'étaient pas à jour ou n'avaient pas été communiqués avant nos visites de délégation CHS. A Vannes, Lorient et Brest, des mises à jour sont prévues prochainement. A Quimper en revanche, le bâtiment devant être vendu prochainement, aucun travaux ni mise à jour de DTA ne sont programmés.

Les DTA devraient être mis à jour tous les 3 ans, c'est loin d'être le cas dans bien des bâtiments, même si les taux de mise à jour des DTA des régions Bretagne (73%) et Pays de la Loire (68%) sont néanmoins nettement supérieurs à ceux de la moyenne nationale (47 %).

Examen des exercices incendies :

Des exercices d'évacuation ont été menés dans tous les établissements, avec allumage de fumigènes à Angers, Rennes et Nantes Marsauderies. La formatrice à la prévention des incendies a émis des recommandations importantes.

Rappels :

Tout agent est habilité à appuyer sur les déclencheurs manuels (boîtiers rouges) lorsqu'il constate la présence de fumée ou de feu.

Il ne faut jamais traverser la fumée.

Une meilleure coordination entre les différents occupants (DDFIP, entreprises privées) des bâtiments serait souhaitable.

Cet exercice a permis de détecter des dysfonctionnements : à Rennes, un problème d'étanchéité entre les étages, à Tours un boîtier d'alarme était défectueux.

Par ailleurs, devant le constat du peu de fréquentation de certaines formations à la sécurité, les membres du CHS s'interrogent sur les moyens de former et d'informer le plus grand nombre d'agents.

Suivi des agents de Rennes qui ont travaillé au bâtiment le Sully :

Le recensement par la DFRIP 35 et la Centrale est toujours en cours.

Budget 2016 : Tout le budget sera consommé dans les temps. Quelques nouveaux fauteuils ont été achetés pour Angers et Rennes (en co-financement avec le budget DGF).

Examen du Registre Hygiène et Sécurité :

L'insonorisation du local syndical au rez-de-chaussée de Nantes Marsauderies sera renforcée.

Suivi des accidents de service et des maladies professionnelles en 2016 :

12 accidents se sont produits (1/3 accidents de trajets, 2/3 accidents de service). 2 nouveaux dossiers de maladies professionnelles - **liées à l'amiante** - ont été reconnus cette année.

Réaménagement de l'ESI de Tours :

Suite à la fermeture de l'atelier d'éditique, 2 grandes salles ont été libérées ; l'une d'entre elles sera consacrée à l'hébergement. L'autre, d'une surface de 200 m², devrait être utilisée pour ré-installer des équipes. Les agents sont consultés actuellement. Une salle de visio-conférence sera également aménagée dans cet espace.

La responsable d'établissement souhaite que le projet soit finalisé à la fin de l'année.

Questions diverses :

- **Site du Segré à Angers** : un repérage avant travaux a été fait. Des dalles de sol détériorées au 1^{er} étage et au rez-de-chaussée vont être recouvertes par un revêtement plastique.

- Enquête SUMER : le docteur Autran participe à une enquête nationale de **Surveillance médicale des expositions des salariés aux risques professionnels**, qui permet de faire progresser les connaissances médicales (questionnaires auprès d'agents tirés au sort).

- Travail sur écran : des recommandations récentes en matière d'**ergonomie**, notamment sur le travail en double-écrans, vont être diffusées auprès des agents de la DISI, et particulièrement auprès des CIDs pour prise en compte lors de l'installation des postes des agents.

- Lors du CTL d'octobre, la direction a annoncé le passage en **télé-surveillance de l'ESI de Rennes** les nuits et week-end, sans en révéler les impacts sur les personnels. Nous sommes revenus sur ce sujet lors de ce CHS pour obtenir des explications : la décision a été imposée à la DISI par la DGFIP, c'est une stratégie nationale. En découlent : la mise en place d'une astreinte, un changement de missions pour les agents fonctionnaires (des consultations sont déjà engagées avec les personnels), **le non-renouvellement d'un agent contractuel en CDD**, et la recherche d'une solution pour un agent en CDI.

En ce qui concerne le passage en travail de jour, le médecin de prévention a indiqué que pour la santé des agents, ce ne peut-être que bénéfique, même si cela nécessite une période de réadaptation du rythme de sommeil.

Nous avons dénoncé l'injustice de la situation dans laquelle se trouve l'agent en CDD :

après les nombreux contrats précaires que la DGFIP a passés avec lui (les premiers datent de 2006 !), et les efforts qui lui ont été demandés, notamment sur ses horaires de travail, il devait obtenir un CDI début 2017, si ce revirement de dernière minute n'était pas survenu. Le Directeur a déclaré que la décision ne dépendait de toute façon pas de lui, mais que l'agent est libre de faire un recours en Commission paritaire. **La CGT soutiendra ce collègue**, et vérifiera si la réglementation en matière de temps de travail a toujours été suivie pour ce qui le concerne.

- **CID 79 (Niort)** : la ré-installation des agents est en cours, à leur demande, dans un nouveau bureau rue de Paris. Une visite de la délégation CHS est prévue le 17 novembre et sera l'occasion de rencontrer l'équipe et d'évoquer avec les agents leurs conditions de vie au travail.

